

Couleurs du Vexin français

n° 54
novembre
2015



Le journal du Parc naturel régional du Vexin français

* Développement économique :
quand l'emploi devient une priorité



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

20 ans de passions
Parc naturel régional du Vexin français | **Communes** 1995-2015

Sommaire

Vie du Parc p. 3 à 5

Dossier

Développement économique : quand l'emploi devient une priorité p. 6 à 13

Portrait

Patrick Gueit, responsable du pôle Développement au Parc p. 13

Initiatives

Réserve naturelle :
Limay fête la science p. 14
ESAT La Hêtraie ou comment concilier travail et production et accompagnement médico-social p. 15

Agenda p. 16

Zoom

Les événements de 2015 p. 17 à 19

*En couverture :
Parc d'activités «Les Portes du Vexin» à Ennery
Daniel Gillet et Eva Unruh – ©PNR Vexin français*

Éditorial

« Penser global, agir local »*

La Charte du Parc, qui représente l'engagement de l'État, de la Région Île-de-France, des 2 départements, Val d'Oise et Yvelines, et des 99 (prochainement 101) communes membres, met en avant le respect des milieux naturels et, donc, de la biodiversité ; mais elle préconise tout autant le développement économique, pour peu qu'il soit respectueux de l'environnement. Il s'agit, en fait, à travers cette Charte, d'agir localement pour décliner les principes du développement durable.



Le développement local (tout comme la protection des équilibres de la nature) est l'affaire de chacun.

Ce numéro de *Couleurs du Vexin* met en lumière des initiatives qui illustrent bien les clés du succès, s'agissant de développement durable :

“ Ce numéro de *Couleurs du Vexin* met en lumière des initiatives qui illustrent bien les clés du succès, s'agissant de développement durable. ”

- **Agir là où l'on vit**, sur son propre territoire, c'est-à-dire, pour nous, le Vexin français, mais aussi ses abords, notamment les très dynamiques agglomérations de Cergy-Pontoise et de l'Axe Seine,
- **Tisser un large réseau d'acteurs**, pour lesquels le Parc joue un rôle fédérateur,
- **Innover** (c'est la devise même du Parc, « *Une autre vie s'invente ici* » !),
- **Transmettre**, et, pour cela, se connaître, se faire connaître, se reconnaître respectivement comme tous porteurs, dans nos métiers, nos jardins, notre vie quotidienne, d'une part de la responsabilité de mener à bien un même projet global,
- **Prendre plaisir à tout cela**. En effet, les changements qui s'imposent, seraient vite insupportables si l'on ne réussissait pas, progressivement, à prendre goût à chacune des nouvelles façons de travailler, de commercer, de consommer, de construire, de cultiver, de s'alimenter, de jardiner, d'entretenir les espaces publics, de se déplacer, de considérer le monde... en prenant soin de la vie sous toutes ses formes.

Marc Giroud
Président du Parc

*René DUBOS (1901-1982), biologiste et écologue français, né dans le Val d'Oise et émigré aux Etats-Unis, a mis en avant cette formule lors du premier Sommet de la Terre (Stockholm, 1972). L'hôpital de Pontoise porte son nom.



Le site Natura 2000 « Coteaux et boucles de la Seine » fête aussi ses 20 ans !

C'était en octobre 1995 que le premier site Natura 2000 « Coteaux et boucles de la Seine » a été désigné dans le Vexin. L'un des premiers sites Natura 2000 en France, et le seul en Île-de-France !!!

Grâce à son caractère écologique exceptionnel, il a fait partie des 37 sites pilotes qui ont initié le réseau Natura 2000 français. La désignation du site Natura 2000 a permis d'obtenir dès le début un financement européen LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) pour réaliser les premières études, inventaires, travaux de gestion et supports de communication.

Et en 20 ans, il s'en est passé des choses sur le site Natura 2000 : création d'une Réserve natu-

relle régionale sur la boucle de Moisson, création d'une Réserve naturelle nationale sur les coteaux de la Seine de Vétheuil à Bennecourt, signature de 2 contrats Natura 2000 pour la restauration de landes et pour la préservation des chauves-souris, signature de Mesures Agro-Environnementales pour les quelques parcelles agricoles du site, suivis naturalistes avec des bénévoles, animations pour divers publics...

Aujourd'hui, l'animation du site Natura 2000 continue sur sa lancée avec une mise à jour du Document d'Objectifs, des suivis renforcés des espèces et des habitats naturels, de nouveaux projets de restauration de milieux naturels remarquables en réflexion...

Eco-hameau du Champ Foulon : déjà huit familles impliquées

Après trois réunions en avril, juillet et septembre, le groupe des futurs habitants continue à s'étoffer. Ces moments de rencontre sont l'occasion pour les futurs voisins d'apprendre à se connaître, d'échanger sur leurs aspirations communes et, déjà, d'envisager des projets en commun.

Les profils des participants sont très variés : de la personne seule au couple avec cinq enfants, de 0 à 65 ans, de ceux qui sont intéressés par l'accession aidée à la propriété à ceux qui privilégient l'autopromotion, la coopération, ou encore la location... L'éco-hameau a pour ambition d'apporter des solutions adaptées aux besoins et surtout aux capacités financières de chacun.

Reste donc encore à réunir une dizaine de familles pour pouvoir concrétiser le projet. N'hésitez donc pas à vous faire connaître si vous

êtes intéressé ou connaissez des personnes susceptibles de l'être :

- email : information@lechampfoulon.net
- tél. : 01 34 48 65 89
- site : www.lechampfoulon.net



DES IDÉES POUR LE CLIMAT, DU GLOBAL AU LOCAL



La mise en œuvre du plan climat territorial et la COP 21 sont deux opportunités exceptionnelles pour appréhender avec les jeunes le développement durable, la transition énergétique et écologique et le changement climatique.

Le Parc souhaite accompagner et valoriser les initiatives des jeunes en faveur du climat, notamment au sein des collèges. Ainsi, il propose un appel à projet, aux établissements scolaires du territoire et des villes-portes, intitulé « des idées pour le climat ».

Le projet débutera par une rencontre avec un chercheur pour débattre et mieux comprendre le changement climatique, puis le groupe choisira une initiative en lien avec une problématique locale. Cela peut concerner les mobilités, l'alimentation, la biodiversité, les énergies, l'habitat, la gestion des déchets...

Les jeunes seront amenés à présenter leur projet aux journées éco-citoyennes en juin 2016 à la Maison du Parc.

Les établissements impliqués à ce jour sont :

- Le collège Roland Vasseur à Vigny ;
- Le collège les Hautiers à Marines ;
- Le collège Albert Thierry de Limay ;
- Le collège Claude Monet à Magny-en-Vexin ;
- l'école élémentaire de Vigny ;
- l'école élémentaire d'Ableiges.

Six nouveaux Sentiers du Patrimoine® !



Six nouveaux Sentiers du Patrimoine® ont été installés en septembre dernier à Grisy-les-Plâtres, Magny-en-Vexin, Nucourt, Omerville, Saint-Martin-la-Garenne et Seraincourt.

Ces itinéraires réalisés de concert avec les communes valorisent le patrimoine local à travers différentes thématiques (histoire, peinture, activités humaines, cinéma...). Le coût de réalisation est supporté à

70% par le Parc, le complément étant à la charge des communes. A ce jour, 27 communes du Parc disposent d'un Sentier du Patrimoine®. Les itinéraires n'étant pas balisés, il est impératif de télécharger au préalable sur le site internet du Parc la randofiche® présentant le circuit.

Quatre communes (Avernes, Evécquemont, Gaillon-sur-Montcient et Labbeville) se sont portées candidates pour

2016. Si vous disposez de photos de tournage ou de cartes postales anciennes sur ces communes, n'hésitez pas à nous les faire parvenir par mail.

■ **Contact** : Julie Marran, chargée de mission Tourisme durable
Tél. : 01 34 48 66 32
Email : j.marran@pnr-vexin-francais.fr

Conseils en énergie et architecture à la Maison du Parc !

Pour apporter un conseil complet aux habitants du territoire et mieux les accompagner dans leurs projets de rénovation, de construction ou de changement de chauffage, le Parc a choisi d'organiser une permanence Info-énergie & architecture mensuelle à la Maison du Parc.

Cette permanence a lieu les derniers mardi de chaque mois et réunit un conseiller Info-Energie du Val d'Oise et une architecte du CAUE 95 pour un conseil global.

Les conseillers Info-énergie sont portés par les Espaces Info Energie (EIE), créés en 2001 par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Leur mission première est d'apporter aux particuliers des conseils et des solutions concrètes pour mieux maîtriser leur consommation d'énergies. Il est important de préciser qu'un espace info énergie est un lieu neutre, objectif, impartial et indépendant, où l'on peut obtenir des informations gratuites sur la maîtrise de l'énergie sans que ce conseil soit lié à un achat potentiel.

Pour le CAUE, le conseil architectural aux particuliers est une des missions fondatrices. C'est un service offert à toute personne qui recherche des informations et une aide personnalisée lors d'un projet de construction ou d'aménagement. Un architecte-conseiller du CAUE peut vous aider dans la recherche de solutions adaptées à vos besoins, vous conseiller sur les volumes, l'implantation, les matériaux, les solutions constructives et vous guider dans vos démarches administratives.

Les prochaines permanences en 2015 auront lieu les 24 novembre et 15 décembre, de 14h à 17h. N'hésitez pas à nous appeler pour prendre rendez-vous au 01 34 48 65 96.

COMMENT PRÉPARER VOTRE RENDEZ-VOUS ?

Pour faciliter la compréhension du projet, vous pouvez vous munir des éléments suivants :

■ plans, photos du site et/ou des bâtiments existants, détail du projet, devis si vous en avez déjà...



■ Si vous désirez construire, agrandir ou rénover : extraits des règlements d'urbanisme en vigueur sur la commune : Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme ...

■ Pour tout renseignement : Sandrine Chauffour, chargée de mission Climat Energie au Parc, au 01 34 48 66 28

Deux applications mobiles pour découvrir le Vexin français



Valdoise-MyBalade

Présentée le 14 juin dernier lors de la manifestation des 20 ans du Parc à Villarcieux, cette application mise au point par le Conseil départemental du Val d'Oise est un formidable outil de découverte du patrimoine du Vexin français. Elle comporte plus de 1000 fiches descriptives d'éléments du patrimoine (demeures et châteaux, fermes, patrimoine religieux et archéologique, artisanat, espaces naturels, parcs et jardins, lieux de tournages cinématographiques...) que vous pourrez découvrir au gré des 73 circuits pédestres et VTT proposés. Valdoise-MyBalade permet également une visite virtuelle du Vexin français grâce à 32 vues panoramiques à 360°. Vous pourrez

partager directement vos découvertes et émotions sur les réseaux sociaux. Valdoise-MyBalade est disponible sur les « stores » ou sur valdoisemybalade.fr



RandoMobile®

Le Vexin français a été retenu par la Fédération française de Randonnée Pédestre et GRT Gaz comme territoire pilote en Ile-de-France pour la réalisation d'une application mobile dédiée à la pratique de la randonnée. Il est le 2^e Parc en France après celui de Lorraine à en bénéficier. Complémentaire aux autres applications développées sur le territoire (Val d'Oise-MyBalade, Parcs naturels d'Ile-de-France), RandoMobile® propose une vingtaine de circuits incluant notamment



des données géo-localisées, de la réalité augmentée et une interface avec les réseaux sociaux. Elle sera disponible sur les plates-formes fin novembre.

Un nouveau projet expérimental sur le bassin de l'Aubette de Meulan/Montcient

Suite aux diagnostics de territoire réalisés par le SMIGERMA (Syndicat de la Montcient) et le SIBVAM (Syndicat de l'Aubette de Meulan) sur les bassins versants de la Montcient et de l'Aubette de Meulan, les deux syndicats se sont associés pour définir un programme d'actions de préservation et de restauration des continuités écologiques de leur territoire.

Ce programme d'actions est formalisé par un contrat Trame Verte et Bleue qui fédère 37 signataires dont 24 communes et couvre 14 700 ha.

Le programme compte une soixantaine d'actions pour un budget prévisionnel de 2,4 M€, décomposé en quatre grands volets thématiques :

- Réduire les pollutions diffuses
- Restaurer et entretenir la trame des milieux aquatiques et humides
- Améliorer les connaissances des trames et leur prise en compte dans les PLU
- Restaurer et entretenir la trame des milieux herbacés et boisés.

Le Contrat TVB Montcient/Aubette-de-Meulan, démarche expérimentale de 3 ans, a été signé le jeudi 29 octobre à la Maison du Parc à Théméricourt.

■ Pour tout renseignement : Géraud de Goede, animateur Contrat TVB au 01 34 48 66 05





Développement économique : quand l'emploi devient une priorité

Le développement harmonieux d'un territoire est conditionné par le maintien de grands équilibres, avec en premier lieu, ceux qui relèvent de notre environnement naturel, bien sûr. Mais il dépend aussi de la capacité de son économie à répondre aux défis qui lui sont lancés. Cette dimension économique s'affirme dorénavant comme prioritaire au sein du Parc.

Le thème de la préservation des espaces naturels et celui du développement économique peuvent sembler opposés. En apparence seulement, car comme le prévoit l'article 14 de la Charte du Parc, « (celui-ci) veut accompagner le développement des activités économiques dans le respect de l'environnement visant par là, tant la création d'entreprises et d'emplois que le développement d'une valeur ajoutée environnementale dans les savoir-faire et les pratiques ». 8 ans après l'élaboration de la Charte actuellement en vigueur, (qui couvre la période 2007 - 2019), les intentions n'ont pas changé. Mais la situation économique du pays, si. Avec notamment une thématique de l'emploi toujours plus

pesante, même si le Parc dénombre 3000 entreprises et compte environ 19 000 emplois locaux pour 37 000 actifs occupés.

Une volonté affirmée de maintenir le niveau d'emploi et l'activité économique

L'économie du territoire du Parc a longtemps été orientée vers le secteur agro-industriel et la transformation des productions agricoles locales. L'arrêt d'activité progressif d'entreprises de ces secteurs a entraîné au fil des ans des pertes d'emplois importantes. Malgré cela, le niveau d'emploi a pu être main-

tenu dans le temps notamment grâce à l'initiative des collectivités locales et du Parc pour accueillir de nouvelles entreprises, principalement sur les parcs d'activités économiques dont celui des Portes du Vexin à Ennery.

L'enjeu consiste dorénavant à favoriser la création d'emplois locaux pour offrir aux jeunes, aux demandeurs d'emploi ou aux personnes en activité un avenir professionnel sur le territoire et limiter ainsi les déplacements domicile-travail. Il s'agit aussi de répondre aux besoins et attentes des habitants et des entreprises en accompagnant le développement d'une économie de proximité.

Une nouvelle donne territoriale

Depuis la mise œuvre de la charte du Parc en 2007, le contexte territorial a particulièrement évolué. Le nouveau schéma directeur d'Ile-de-France, la recomposition territoriale, l'importance de l'axe Seine, le Grand Paris, les objectifs du nouveau contrat de plan Etat Région sont autant de raisons de repenser la stratégie développement économique du Parc.

Les compétences des Régions et des EPCI (Communautés de communes, d'agglomération, urbaines) en matière de développement économique ont été récemment renforcées par la loi (loi dite NOTR). De nouvelles synergies et partenariats devront ainsi être constitués. Les priorités qui s'affichent, outre l'emploi, concernent dorénavant le renforcement des solidarités, la transition écologique et énergétique, le développement du lien urbain-rural (filiales).

Renforcer lien social

Dans le Vexin comme ailleurs se pose la question de la solidarité. Le renforcement du lien social s'affirme comme l'un des objectifs majeurs que s'est fixé le Parc. La mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale au sein des Entreprises (RSE) apporte une réponse à cette question. Ce projet comporte en effet une importante dimension sociale.

De même, la création de la plateforme Eco-construction avec l'association d'insertion VIE et les projets futurs portés en commun sur le thème de la rénovation énergétique concrétisent l'engagement du Parc sur ce thème.

Répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique

La sensibilisation des entreprises à la prise en compte de l'environnement est depuis l'origine du Parc un axe prioritaire de son action. Celui-ci a ainsi participé à l'élaboration de chartes de qualité environnementale sur deux parcs d'activités économiques intercommunaux dont celui de Marines qui a opté pour un entretien zéro-phyto de ses espaces verts. Le programme de subventions aux investissements dédié aux entreprises s'engageant dans cette démarche

* ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

reste aussi d'actualité. C'est dans le même esprit qu'ont été organisés sur 2013-2014 les Eco-défis, destinés à encourager les artisans, commerçants et prestataires touristiques et de loisirs du Parc à s'engager et à mener des actions concrètes en matière de développement durable. **Une nouvelle édition des Eco-défis, lancée le 9 novembre à la Maison du Parc**, est étendue à toutes les entreprises du Parc. Le projet Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) qui comprend une dimension environnementale contribue à apporter pour sa part une réponse à l'enjeu de la transition.



Salon international Maison et Objet

Le pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin français : une ambition économique, sociale et environnementale

En inaugurant la plateforme éco-construction et rénovation énergétique le 9 octobre au Bord'Haut de Vigny (95) avec son partenaire privilégié, l'association Vie (Vexin Insertion Emploi), le Parc affiche clairement sa stratégie. Il s'agit de s'appuyer sur les rénovations énergétiques du bâti existant pour développer l'emploi local, réinsérer des personnes en difficulté dans le marché du travail et répondre aux enjeux liés à la transition énergétique. Au-delà de cette réalisation, c'est un véritable pôle éco-construction que le Parc entend développer en s'appuyant notamment sur sa réponse à l'appel à projets de la Région et de l'ADEME* pour la création d'une plateforme locale de rénovation énergétique. L'objectif serait d'inciter les particuliers mais aussi les col-

lectivités locales à enclencher des travaux de rénovation, en les accompagnant et en les conseillant dans leur projet. Des aides pourraient être débloquées dans cette perspective. Ce projet serait mené en partenariat avec les acteurs locaux, espaces info-énergie, fédérations de professionnels du bâtiment, chambres consulaires, banques, architectes... Un projet ambitieux puisqu'il pourrait donner lieu à plusieurs centaines de mises en chantier. Une bonne manière de doper l'économie locale.

Maintenir et valoriser les savoir-faire locaux

L'un des objectifs visés par la plateforme éco-construction est de remettre au goût du jour les savoir-faire liés à la rénovation du bâti traditionnel. Cette démarche correspond tout à fait à « l'esprit Parc » et répond à un besoin local : on ne rénove pas une maison vexinoise de la même manière qu'un pavillon en lotissement. L'idée est de pérenniser un savoir-faire spécifique, lié aux caractéristiques architecturales et aux matériaux utilisés. De même, les métiers d'art, filière que le Parc a structurée et valorisée dès son origine, demeurent un axe privilégié. Il s'agit de faciliter la mise en œuvre d'initiatives par un accompagnement et des aides financières (Salon du Carrousel, Maison et Objet, biennale Oksebô) et de promouvoir les réalisations ou créations (guide Métiers d'art).

Une démarche par projet

L'idée de mener les actions par projet tend à se développer. Elle s'est déjà illustrée, entre autres exemples, par la participation à la création de la plateforme France Initiative 95, structure d'aide à la création d'entreprises créée en 2008 (initialement Cergy-Pontoise Vexin Initiative). Il en est de même de la convention avec la Chambre des métiers du Val d'Oise pour la création, le développement et la modernisation d'entreprises artisanales qui a pris fin en 2013. Le partenariat se développe actuellement sur des projets tels que la mise aux normes « accessibilité » des établissements artisanaux et commerciaux ou le futur programme de modernisation de l'artisanat et du commerce qui sera lancé début 2016. Une bourse des locaux d'activité vacants est consultable sur internet.

L'éco-construction dans ses murs

Le Vexin français dispose désormais d'un équipement novateur en matière d'éco-construction et rénovation énergétique. Sa vocation est aussi de sensibiliser le public.

C'est le 9 octobre dernier qu'a été inaugurée au Bord'Haut de Vigny, dans des locaux appartenant à la Communauté de communes Vexin Centre, la Plateforme éco-construction et rénovation du Vexin français. Dédié à l'accueil de particuliers, élus locaux, entreprises et personnes en insertion, ce nouvel outil permettra aussi de promouvoir l'usage des matériaux bio-sourcés. Mais la plateforme se veut aussi un lieu de formation des entreprises du bâtiment et des personnes en insertion. Le projet de construction de cette plateforme a été porté par l'association VIE (Vexin Insertion Emploi), basée à Cormeilles-en-Vexin et qui se veut « l'atout solidarité du Vexin ».

L'association a bénéficié, pour la création de la Plateforme, de partenariats décisifs : Veolia, Vinci, la Fédération Française du Bâtiment, la Communauté de communes

Vexin Centre... Et, bien sûr, le Parc qui a apporté toute son ingénierie et a assuré une grande part du financement du projet. Se basant sur ce nouvel équipement, le Parc porte avec plusieurs partenaires un projet plus global qui vise à inciter les particuliers et les collectivités locales à enclencher des travaux de rénovation énergétique : un accueil, un accompagnement et un financement des projets de rénovation seront proposés ainsi qu'un programme de formations plus particulièrement destiné aux entreprises. Ce projet devrait voir le jour en 2016.

Un très bel outil

« Je tiens absolument à ce que les travaux débutent en 2013 ! », déclarait Annie Pichery, présidente de VIE à Couleurs du Vexin français, il y a deux ans. Malgré un contretemps – l'implantation prévue

à l'origine à Cormeilles-en-Vexin a dû être relocalisée - le projet est aujourd'hui devenu une réalité : d'une surface totale de 600 m², le bâtiment en grande partie réhabilité dans le cadre d'un chantier d'insertion, comprend une salle de formation, une matériauthèque, un plateau technique pour des mises en œuvre et une zone de stockage des matériaux.

« Nous avons créé un très bel outil, se réjouit aujourd'hui Annie Pichery ; la qualité de ce qui a été réalisé par un groupe de dix hommes, dix femmes et deux encadrants techniques fait l'unanimité. »

La pédagogie inversée

Une très belle réalisation et – pourquoi pas ? – un exemple à suivre : « Tout le monde s'accorde à dire qu'en France, le besoin de formation est très important. Ce que nous



proposons, c'est de la formation destinée à des personnes qui ont connu l'échec, scolaire notamment, en mettant en œuvre le principe de la pédagogie inversée : partir de la pratique pour découvrir la théorie et le bénéfice qu'elle apporte. ». La satisfaction d'Annie Pichery est partagée par Michel Guiard, président de la communauté de communes Vexin Centre et maire de Boisy-l'Aillerie : « VIE est un partenaire de longue date, rappelle-t-il, nous mettons à sa disposition des locaux dans des conditions privilégiées ; le siège social de l'association devrait même venir s'y installer en 2016. Ces locaux étaient au départ en très mauvais état : le chantier d'insertion les a réhabilités de façon remarquable. ».

La Plateforme éco-construction et rénovation du Vexin français existe, reste à la faire vivre, en enrichissant son offre de formation. La chasse aux financements est ouverte.



Le Parc rejoint le pôle d'innovation Seinergy Lab

Stimuler l'évolution des territoires autour des questions liées à l'énergie : c'est le défi très ambitieux que relève Seinergy Lab, le pôle d'innovation, de formation et d'expérimentation dédié à la transition énergétique.

Créée aux Mureaux en 2013, cette association loi de 1901 bénéficie d'un soutien institutionnel majeur et d'un partenariat prestigieux. Ce sont ainsi plus de trente partenaires parmi lesquels de grandes entreprises des secteurs de l'énergie, de l'environnement, du matériel électrique, ainsi que des universités, des centres de formations, des collectivités locales qui œuvrent de manière collaborative pour préparer les territoires de demain à faire face au défi de la transition énergétique. Que ce soit en matière d'habitation durable ou de mobilités, l'objectif est de proposer des solutions innovantes et de les expérimenter localement. Il s'agit de valoriser le territoire comme terrain d'expérimentation à échelle réelle, au contact des utilisateurs finaux.

Mais il n'y aura pas de transition énergétique sans évolution des compétences propres à la mettre en œuvre ; la formation aux problématiques de l'énergie et de la ville durable est ainsi au cœur de l'action de Seinergy Lab. En s'adressant aux talents de demain Seinergy Lab souhaite jouer un rôle majeur en matière d'innovation pédagogique et de promotion sociale avec l'objectif de renforcer, auprès des jeunes, l'attractivité des filières techniques dédiées à la transition énergétique et d'accroître l'employabilité des personnes ainsi formées. La volonté affichée est de former des jeunes de tous niveaux, du CAP à Bac + 8, en reproduisant le plus possible les conditions du monde professionnel. 700 étudiants ont été concernés lors de la dernière rentrée. Sur le Parc, une rencontre a été récem-

ment organisée avec le lycée professionnel de Chars afin d'identifier les projets pouvant être menés par les élèves en lien avec les entreprises. Des projets qui peuvent être très concrets, comme l'installation de bornes de rechargement de batterie rapide pour les véhicules électriques, actuellement cours dans la vallée de la Seine.

Des moyens pour la recherche et l'expérimentation

Seinergy Lab met à disposition de ses partenaires des équipements techniques innovants à des fins de sensibilisation, de formation et de recherche. C'est ainsi qu'a été créé un appartement expérimental et pédagogique reproduisant le fonctionnement énergétique d'un appartement type équipé de nombreuses sources d'énergie afin d'en simuler le fonctionnement. Le bâtiment Seinergy Lab propose aussi un caisson expérimental pouvant créer de manière contrôlée un large spectre d'ambiances hygrothermiques et d'écoulements d'air. Seinergy Lab se propose enfin de mettre en œuvre un système d'information qui sera alimenté par des capteurs, des instrumentations techniques ou logicielles installés sur site, c'est-à-dire dans les villes ou les communes, dans des établissements ou dans l'habitat privé. Une perspective intéressante pour étudier l'efficacité de rénovations énergétiques menées dans l'habitat rural, par exemple, comme ce sera le cas dans le cadre du pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin français.



LE BÂTIMENT A ÉTÉ EN GRANDE PARTIE RÉHABILITÉ DANS LE CADRE D'UN CHANTIER D'INSERTION

- Le Parc a assuré l'ingénierie et le suivi du projet, constitué la matériauthèque et mis en œuvre le matériel de démonstration.
- Les formateurs de Vie et les personnes en insertion ont construit les modules pédagogiques, les établis, le mobilier (pour la matériauthèque, les salles de réunion en étage et la cuisine), les sanitaires, réalisé les peintures et les enduits, le parquet, les aménagements divers...
- Les entreprises ont construit la salle de réunion en ossature bois, réalisé la maçonnerie, l'électricité, l'informatique et la ventilation (double flux + simple flux).

Responsabilité Sociétale : le Parc mobilise ses entreprises

Mobiliser les entreprises sur leur responsabilité sociétale, au-delà du seul impact environnemental de leur activité, telle est l'ambition du programme RSE porté par le Parc.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises désigne la prise en compte par l'entreprise des préoccupations sociales, sociétales, environnementales et économiques dans leur activité et en lien avec leurs parties prenantes (collaborateurs, clients, usagers, fournisseurs, sous-traitants...). L'objectif de cette démarche globale de progrès est d'encourager un comportement éthique et transparent de la part des entreprises. L'évaluation de l'entreprise au regard de la RSE comporte des critères environnementaux (pollution, gestion des déchets, utilisation durable des ressources...) et bien entendu sociétaux (impact territorial, économique et social de l'activité de la société...) correspondant à la norme ISO 26000*. La RSE est donc un levier de performance pour l'entreprise, un moyen

d'améliorer son efficacité économique et sociale, sa compétitivité.

Une campagne fructueuse

En 2014, le Parc, aidé par la Chambre de Commerce Départementale du Val d'Oise et le Bureau Veritas, a lancé un programme destiné aux entreprises relevant des secteurs de l'industrie, des services à l'industrie et de la construction. Neuf entreprises ont pu ainsi être accompagnées individuellement pendant 4 jours afin de mettre en place un plan d'actions. Parmi celles-ci, la société Ham Vert à Us (entretien espaces verts et aménagements extérieurs) a mis en place une plateforme de tri sélectif, amélioré les techniques de désherbage et adopté le « zéro-phyto » dans ses usages. Matthews France à

Ennery (marquage industriel) a aussi créé une plateforme de tri sélectif, sensibilisé son personnel à l'environnement, affecté un objectif RSE à chaque collaborateur, développé le recrutement de personnes souffrant de handicaps.

L'entreprise Leroux couverture (100 salariés à Ennery) a pris des initiatives multiples auprès de ses salariés et sur la question des déchets d'activités. La société Perfrance à Cormeilles-en-Vexin (création de parfums et de flacons) a intégré la RSE pour la conception et la fabrication de ses nouveaux produits. Les Moulins de Chars ont pris en compte la problématique RSE dans leur système de gestion de la qualité.

Fort de ces réalisations, le Parc lance une nouvelle édition de ce programme.

* ISO : International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)

Métiers d'art : le Parc aux côtés des artisans

Participer à des salons pour proposer leurs créations est un vrai plus pour les artisans. Mais l'engagement financier est souvent très important : le Parc apporte donc son aide.

Le salon international Maison & Objet, qui se tient en janvier et en septembre au Parc des expositions Paris-Nord Villepinte, est un rendez-vous majeur pour les professionnels de la décoration et de l'architecture d'intérieur. Il accueille à chaque session quelque 3000 exposants et près de 70 000 visiteurs professionnels. Il est organisé en huit secteurs dont l'un, Craft, est plus particulièrement consacré aux métiers d'art. Un thème cher au Parc qui voit là une opportunité pour les artisans d'art vexinois, qu'il encourage à participer à Maison & Objets en leur proposant une subvention.

Porte ouverte sur le monde

C'est le cas de Barbara Billoud et de Christine Lauret. La première est céramiste Raku, à Auvers-sur-Oise, la seconde crée des couverts en bronze argenté dans son atelier de Vienne-en-Arthies. Toutes deux bénéficient de subventions du Parc pour être présentes à Maison et Objet. Une participation fructueuse ? « Oui, répond sans hésiter Barbara Billoud, c'est très bien parce que cela me permet d'entrer en contact avec des architectes, des décorateurs, des galeristes du monde entier. ».

Quant à Christine Lauret, son assiduité au salon en dit plus que de longs discours : « J'y participe depuis 2009, deux fois par an ! L'emplacement sur lequel j'expose n'accueille que des visiteurs professionnels internationaux, ce qui me convient particulièrement bien. » La réputation du savoir-faire vexinois ne connaît plus de frontières !

Pour plus d'informations sur les créations de Christine Lauret et Barbara Billoud, consultez les fiches métiers d'art sur le site Internet du Parc (rubrique découverte du territoire).



Commerce et artisanat : Eco-défis pour éco-citoyens

L'opération « Eco-défis » a permis au Parc d'encourager les artisans, commerçants et prestataires touristiques et de loisirs à s'engager pour le développement durable, en leur proposant de relever des défis. Les actions éligibles devaient relever des domaines suivants : l'énergie, les transports, les produits, les emballages, la gestion des déchets et de l'eau, la biodiversité et la sensibilisation à l'environnement.

49 établissements ont accepté de jouer le jeu, 29 d'entre eux se voyant récompensés par l'attribution d'un « label », or, argent, bronze ou simple, le classement étant fonction du nombre de défis relevés. Il faut ajouter au trophée proprement dit une valorisation de l'image de l'entreprise récompensée par une campagne de communication. C'est un label argent qu'a reçu Rakia Ihmad, qui tient avec sa sœur une supérette de proximité à Vigny, depuis bientôt 5 ans. « J'ai découvert les Eco-défis, dont c'était la première édition dans la documentation que nous fait parvenir le Parc régulièrement », se remémore Rakia Ihmad.

les armoires à surgelés, le remplacement d'halogènes par des LED et enfin la mise en place de points de collecte pour les piles usagées, les capsules de café...



Toute l'équipe de la menuiserie Saint-Antoine d'Ennery a relevé le défi

d'échelle et d'activité avec la Menuiserie Saint-Antoine d'Ennery, installée depuis 1996 et qui emploie une dizaine de salariés. « J'ai été sollicité par Patrick Gueit, qui m'a proposé ce challenge ; j'ai dit banco », se rappelle Sébastien Coguc, patron de l'établissement. Les convecteurs des ateliers ont été changés, un éclairage par LED a été installé et pour couronner le tout, un nouveau véhicule 100 % électrique a été acquis. Sébastien Coguc mentionne aujourd'hui son trophée Eco-défis dans toutes ses réponses à des appels d'offres.

LED, produits locaux, véhicule électrique...

Elle pose donc sa candidature, ce qui donnera lieu à quatre actions concrètes : la préférence donnée aux produits locaux, équitables et bio-labellisés, l'aménagement d'un stationnement pour les vélos, l'installation de portes vitrées sur

Tout cela pour un investissement minime que Rakia Ihmad estime à 300 €. Avec en retour des cartes de visite et des cabas destinés aux clients, à l'image de la distinction reçue. Sans oublier un article dans le journal municipal. Changement

La seconde édition des Eco-défis a été lancée le 9 novembre 2015. Ceux-ci ne s'adressent plus aux seuls artisans et commerçants mais à l'ensemble des entreprises et des prestataires touristiques et de loisirs du territoire. **Les candidats doivent se manifester avant le 31 décembre 2015** pour pouvoir bénéficier d'un pré-diagnostic gratuit et d'un accompagnement dans la réalisation de leurs défis.



Remise des Eco-défis à la Maison du Parc en 2013

Deux nouvelles Marques Parc

La Marque Parc est attribuée à des produits du terroir, prestations touristiques ou savoir-faire qui traduisent les valeurs essentielles portées par les Parcs : attachement au territoire, dimension humaine et respect de l'environnement.

6 productions agricoles bénéficient ainsi de la Marque « Produit du Parc » ; 11 prestations d'hébergement et de restauration, 5 guides accompagnateurs et 1 site de découverte remplissent les critères de la Marque « Accueil du Parc ».

■ LES VOILETS ROUGES LES CO-GÎTE

Valérie et Philippe Cortes à Vigny
■ E-mail : gite@cortes.fr
■ Internet : <http://gite.cortes.fr>

Côté hébergements, les gîtes de Valérie et Philippe situés au Bord'Haut de Vigny s'inscrivent dans la démarche « Accueil du Parc ». Charmante demeure attenante à la maison des propriétaires, « Les volets rouges » accueille jusqu'à 6 personnes dans une ambiance « campagne chic ». D'une capacité de 4 personnes, leur second gîte « Les Co-Gîte » est certifié Ecogîte® par Gîtes de France.



Les Volets Rouges



Les Co-Gîte

■ FERME DE LA DISTILLERIE À GOUZANGREZ

Emmanuel et Véronique Delacour
■ E-mail : contact@lesmoutardesduvexin.fr
■ Internet : www.lesmoutardesduvexin.fr

La famille des « Produits du Parc » s'agrandit avec le marquage des lentilles et de la farine de lentilles produites par la Ferme de la Distillerie. Vertes ou blondes, riches en protéines, les lentilles sont cultivées sans traitement à Gouzangrez. Vous pouvez vous les procurer à la ferme le premier mercredi du mois de 17h à 19h (ou sur rendez-vous).



Les lentilles à Gouzangrez

De plus, en réponse à la demande de plusieurs éleveurs du territoire, un cahier des charges pour le marquage de la viande bovine et ovine a été élaboré, afin de valoriser les pratiques d'élevage et l'appartenance de ce savoir-faire au territoire. Suite à sa validation, le Parc va maintenant contacter les éleveurs pour leur engagement dans cette démarche.

Une stratégie de développement économique qui intègre le Plan Climat du Parc

Un Plan Climat est un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique et ses effets. Sa traduction concrète en matière économique concerne plusieurs thématiques.

La prise en compte de l'environnement dans les entreprises, au travers de l'opération Eco-défis est celle qui apparaît la plus évidente. Néanmoins, d'autres thématiques concernent les acteurs économiques du territoire de manière tout aussi concrète. C'est le cas pour les acteurs du bâtiment avec le projet de Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique. L'objectif de cette plateforme est d'accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique et de faire connaître l'offre professionnelle locale et les matériaux bio sources.

Le Plan Climat s'intéresse aussi aux déplacements domicile-travail dont la durée moyenne est particulièrement élevée sur

le Vexin (plus de 90 minutes) et qui sont dépendants de véhicules particuliers. A titre d'exemples, un plan de mobilité inter-entreprises sur le Parc d'activités économiques d'Ennery est en cours d'étude et l'opération « l'agglomération sans mon auto » menée en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise permet à des Vexinois de tester les déplacements sans voiture individuelle pendant un mois.

Les circuits courts et de proximité contribuent également à réduire l'impact carbone des activités économiques. Au-delà de la Marque Parc, le Parc appuie le développement de circuits de produits locaux pour réduire les déplacements

de marchandises et améliorer la qualité alimentaire. Pour l'énergie, il s'agira de produire localement du biogaz (un projet de méthaniseur est en cours dans une exploitation à Haravilliers), ainsi que de favoriser l'émergence de filières locales bois-énergie et agro-matériaux. Le Parc est aussi partenaire du programme LEADER (Liaison entre action de développement d'économie rurale) Seine Aval 2014-2020, porté par l'ADADSA (Association pour un développement agricole durable en Seine Aval). Ce programme européen va permettre d'accompagner cette politique, notamment sur 20 communes yvelinoises du Parc incluses dans le territoire d'actions de ce programme.

CES ACTIONS ONT POUR OBJECTIF DE :

- développer une offre alimentaire de proximité, de qualité et accessible à tous,
- favoriser les interactions entre milieux urbain et rural,
- innover en faveur de la transition écologique.

Tous ces projets sont attendus pour générer une activité économique locale vertueuse qui, même s'il est difficile de la quantifier précisément sera, génératrice d'emplois.



■ Catherine Ribes
Vice-Présidente du Parc en charge du Plan Climat



■ Edith Andouvie
Présidente de la commission Développement local

Le développement économique au sein du Parc : un travail d'ensemblier



Répondre aux enjeux locaux, initier des projets, les porter, trouver leur financement en créant des partenariats : telle est la mission du pôle Développement économique et social du Parc et de son responsable, Patrick Gueit.

Bien que sensible aux questions environnementales, Patrick Gueit n'était pas particulièrement destiné à intégrer une structure dédiée au développement durable. Diplômé de l'IAE de Toulouse (Institut d'administration des entreprises), où il obtient un DESS en marketing, il quitte le sud-ouest pour la région parisienne. Il travaille pendant une quinzaine d'années dans le privé, et plus précisément dans des entreprises des secteurs électrique, électronique et automatismes professionnels en tant que chef de projet dans la partie gestion. « J'ai évolué dans des entreprises de dimension nationale et internationale : c'était particulièrement intéressant et surtout très formateur. »

L'envie de changer

C'est alors qu'il ressent l'envie de changer d'activité : « Je n'envieais plus d'évolution dans mon entreprise ; j'avais vraiment fait le tour de la question. » Il pense alors à un nouveau parcours et s'intéresse à un tout autre domaine : le développement économique de territoires. Il est immédiatement séduit par la perspective de donner plus de sens à son action, de porter des projets en lien avec les territoires, de travailler en relation avec de nouveaux acteurs.

Il reprend alors le chemin de la formation pour se spécialiser dans ce domaine, obtient un second DESS et commence à travailler dans des communautés d'agglomération du sud-ouest. L'opportunité lui est offerte de rejoindre le Parc en 2007. Et il s'en félicite encore : « Ayant travaillé dans le privé et dans des collectivités locales, je peux faire la comparaison ; on jouit ici d'une grande autonomie pour mener des projets. Mon rôle consiste, en accord avec les élus, à élaborer les projets en fonction de la Charte du Parc et des enjeux du territoire, à savoir l'emploi local, le développement d'activités, la transition énergétique, les solidarités. Il s'agit ensuite de constituer des partenariats pour la mise en œuvre opérationnelle, trouver des financements, mener l'évaluation une fois l'action réalisée... Les durées des projets sont très variables, de quelques mois à plusieurs années. Il ne faut pas manquer de souffle, mais parmi les satisfactions de ce métier, il y a le sens que l'on donne à son action et la richesse, la qualité des relations partenariales que l'on est amené à nouer. »

Patrick Gueit est l'unique agent du pôle Développement économique, mais il n'est pas seul pour assumer son rôle « d'ensemblier », comme il le dit lui-même : la transversalité du fonctionnement du Parc lui assure l'appui sans faille des autres pôles.

Réserve naturelle : Limay fête la science

Site d'une grande richesse géologique, faunistique et floristique, la réserve naturelle de Limay a vécu intensément la Fête de la science 2015, organisée par la ville avec l'appui du Parc.



La Réserve Naturelle Régionale de Limay, créée en 2009, est co-gérée depuis janvier 2015 par le Parc et la commune de Limay, l'une de ses 5 « villes-portes* ». Ce rapprochement a donné lieu à la création d'un poste de conservateur, confié depuis juillet dernier à Angélique Monguillon, dont le rôle est de travailler à la mise

80 et 45 millions d'années : le Campanien, l'Yprésien et le Lutétien. La fin de l'exploitation du site, en 1970, a permis à la nature de reprendre ses droits et l'on y trouve aujourd'hui une grande variété de milieux et d'espèces, des zones à la roche encore apparente composant des milieux pionniers rares où insectes thermophiles,

« Près de 750 personnes ont été accueillies lors de la fête de la science. »

en œuvre du plan de gestion, en assurant avec les équipes du Parc et de la ville, le respect de la réglementation du site, la réalisation des travaux d'entretien et de restauration des milieux, des études géologiques et des inventaires biologiques.

Angélique Monguillon veille aussi à l'organisation et au développement de l'accueil des publics. La réserve naturelle de Limay s'étend sur 70 hectares et recèle de véritables trésors géologiques. L'extraction de la pierre a été la vocation du lieu pendant une cinquantaine d'années ; il en est resté la mise à nu de couches géologiques racontant trois grandes périodes de l'histoire de la Terre, comprises entre

reptiles et oiseaux remarquables s'épanouissent des zones humides riches de libellules et amphibiens...

Initiation à la paléontologie

La ville de Limay a adopté une démarche très volontaire à l'égard de son patrimoine naturel. Des visites et des animations sont tout au long de l'année organisées sur le site, le principal rendez-vous de l'automne étant la Fête de la science. Angélique Monguillon a fait venir cette année, grâce à un partenariat avec la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne, le Géorium, un outil pédagogique qui donne lieu à une animation

intitulée « Deviens paléontologue ! ». Celle-ci est destinée à initier les enfants à l'histoire de la Terre et à l'évolution de la vie. Au menu de cette initiation : la fouille très précautionneuse de parcelles de terrain reconstituées et l'identification des éléments fossiles enfouis (ossements de dinosaures de l'ère secondaire, vestiges de forêt tropicale datant de 300 millions d'années...). 450 enfants d'écoles, de collèges et de centres de loisirs de Limay, ont découvert le Géorium pendant la semaine du 5 octobre.

Le grand public a également été reçu le 11 octobre pour d'autres ateliers de fouille, d'une heure chacun, enfants et parents confondus. « Et pas seulement des Limayens, précise Angélique Monguillon, les participants venaient en majorité des Yvelines et du Val d'Oise, mais d'autres arrivaient du Val-de-Marne pour participer à l'animation. Près de 300 personnes ont été accueillies et initiées à la paléontologie ! Le Géorium est une animation d'une grande attractivité. ».

Le programme 2016 comporte trois temps forts. Des animations organisées en mars – avril à l'attention des scolaires et du grand public dans le cadre de « Fréquence Grenouille », opération de sensibilisation à la préservation des zones humides. Viendra ensuite la Fête de la Nature en mai. Troisième rendez-vous, enfin, la Fête de la science édition 2016.



Deviens paléontologue !

* Villes-portes : villes qui ne sont pas incluses dans le périmètre du Parc mais qui en sont limitrophes.

ESAT La Hêtraie ou comment concilier travail et production et accompagnement médico-social

L'ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) La Hêtraie est un établissement médico-social, fondé en 1973 et implanté dans le village de Jouy-le-Moutier (95). Il fait partie de l'association HEVEA (Habiter Et Vivre Ensemble Autrement) qui gère également 11 autres établissements dans le Val d'Oise et accompagne ainsi 476 personnes dans le champ du Handicap mental ou dans le champ de la Protection de l'Enfance.

L'ESAT La Hêtraie accueille 110 personnes en situation de handicap mental ou psychique, permettant à chacune d'accéder à une vie professionnelle grâce à des conditions de travail aménagées. Les travailleurs handicapés d'ESAT sont orientés dans ces structures par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) au regard de leurs difficultés. Ils ont le statut « d'usager », ne dépendent pas du Code de Travail mais du Code de l'Action Sociale et des Familles. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé qui doit s'ajuster en fonction des pathologies des personnes : la Bienveillance est le maître mot. Un ESAT doit donc concilier travail et production avec un accompagnement médico-social respectant le rythme et les aspirations des travailleurs handicapés. Cette dualité constitue le fondement même des ESAT.

Vocation sociale d'intégration : les activités de soutien

Sur la base du Projet Personnalisé de chaque personne accueillie, des soutiens à caractère médico-social ou psycho-éducatif sont proposés dans l'objectif de

développer ou maintenir les capacités motrices et intellectuelles, ainsi que l'autonomie sociale et professionnelle. Ainsi l'ESAT la Hêtraie propose sur la base du volontariat, pendant les heures d'accueil et selon les besoins identifiés, des séances de psychomotricité, de sport adapté, des formations professionnalisantes voire diplômantes, des actions éducatives d'accès à l'autonomie, d'entretien des connaissances et de maintien des acquis scolaires. Une prise en charge individuelle avec la psychologue de l'établissement peut également être proposée. L'établissement est en lien avec les institutions partenaires qui accompagnent les personnes en dehors des temps d'accueil à l'ESAT afin que les actions des professionnels de l'ESAT soient cohérentes avec celles des autres structures accompagnantes.

Vocation économique de production de biens et de services : le travail dans les ateliers

L'ESAT la Hêtraie propose différents métiers grâce à une variété importante d'ateliers de

production : menuiserie, blanchisserie semi-industrielle, conditionnement, montage électronique, reprographie, espaces verts et environnement, lavage écologique de véhicules, entretien des locaux et activité lancée en 2014 « Les paniers saveurs du Vexin français ». Entreprises, collectivités territoriales et plus marginalement les particuliers, constituent la clientèle de l'ESAT, soit par contrat pour des prestations récurrentes à l'année, notamment en espaces verts et en blanchisserie, soit à l'occasion d'un besoin précis et ponctuel.

Un ESAT doit être en capacité d'offrir du travail à valeur ajoutée pédagogique aux personnes handicapées, il doit donc innover et trouver en permanence de nouveaux clients comme toute entreprise.

Carole FOUQUES
Directrice ESAT La Hêtraie

■ Pour tout renseignement :
ESAT La Hêtraie 19 rue de Vincourt
95280 JOUY LE MOUTIER
Tél : 01.34.43.71.51
Mail : contact.esat@hevea-asso.fr

L'ESAT la Hêtraie a lancé en 2014 en partenariat avec le Parc naturel régional du Vexin français, l'activité « Paniers saveurs du Vexin » : des coffrets alimentaires, uniquement garnis de produits issus des producteurs locaux situés dans le Parc, sont proposés à la vente, (les gammes de prix différentes étant fonction de la composition du panier au choix du client), aux comités d'entreprises, CCAS et particuliers. L'ESAT achète auprès des producteurs partenaires les produits, fabrique dans son atelier menuiserie les coffrets en bois, les personnes handicapées de l'atelier conditionnement mettent en coffrets les produits qui sont ensuite vendus et livrés chez le client. Cette démarche très « tendance » se résume en quelques

phrases :

- Des produits des fermes du Parc naturel régional du Vexin français ;
- Des producteurs engagés dans une démarche d'agriculture artisanale locale ;
- Des caissettes en bois fabriquées à l'ESAT, personnalisables et réutilisables à volonté.

Alors avec les fêtes de fin d'année qui approchent, l'ESAT la Hêtraie se fera un plaisir de faire plaisir car un panier saveur du Vexin est un cadeau original qui participe à l'insertion professionnelle des personnes handicapées et contribue à une agriculture durable.



Paniers saveur du Vexin, nichoir et composteur : des productions de l'ESAT

Pays d'art et d'histoire du Vexin français : Suivez le guide !

Action emblématique des Villes et Pays d'art et d'histoire, la programmation de visites guidées permet au public local comme extérieur de suivre les traces du passé jusqu'aux lieux, remarquables ou humbles, reconnus ou secrets, dans lesquels se concentrent la mémoire, l'essence et le charme de ces territoires.

Les trois visites proposées en cette fin d'année 2015 révèlent chacune une facette du Vexin français. La première à Théméricourt a réuni une trentaine de personnes pour découvrir un espace rural préservé aux portes de la métropole parisienne. Les suivantes mèneront à la frontière historique du royaume de France bordée par de puissantes places fortes à La Roche-Guyon et sur le vaste plateau entaillé de vallons qui a vu naître une architecture, des activités et des traditions qui lui sont propres particulièrement perceptibles à Theuville.

- **Prix** : visite gratuite pour tous
- **Réservation obligatoire** : 01 34 48 66 10
contact@pnr-vexin-francais.fr
(places limitées)

THEUVILLE, UN VILLAGE (A)TYPIQUE DU VEXIN FRANÇAIS

■ **Rendez-vous** :
samedi 21 novembre 2015 à 15h,
devant l'église à l'angle de la rue Angèle-
de-Bourbon et du chemin des Fontaines

À FLANC DE COTEAU, LA ROCHE-GUYON ENTRE CRAIE ET SEINE

■ **Rendez-vous** :
samedi 12 décembre 2015 à 15h,
devant l'église sur la place du Cloître
Saint-Samson



L'exposition Foss'Île de France s'invite à la Maison du Parc

Les coquillages fossiles du Bassin parisien ont fréquemment été transformés en objets de parure par les populations préhistoriques. Ces objets peuvent nous fournir de précieuses informations sur les Hommes qui les ont arborés, sur l'organisation sociale de leurs sociétés et sur les systèmes d'échange qu'ils ont mis en place.

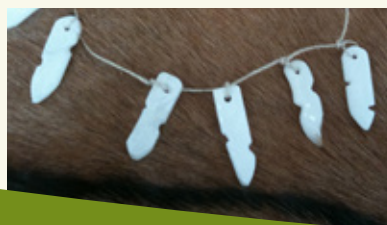
Un programme d'animations est proposé tout au long de l'exposition, réalisée par la Fédération Archéologie en Val de Seine.

■ **Ateliers pour enfants dans le cadre de l'exposition Foss'Île de France**
À partir de 6 ans

• **Vacances de février :**

Mercredi 24 février : Atelier poterie
Réalisation d'une poterie décorée selon les techniques de la préhistoire (motifs coquillages, fleuris...)

Mercredi 2 mars : Atelier parure
Atelier permettant de créer sa propre parure en utilisant différents types de matériaux : argile, stéatite, coquillage, ardoise.



• **Vacances d'avril : Ateliers mini-fouilles**
Découverte des techniques de fouilles à travers des « bacs de fouilles » reprenant le plan d'un village néolithique.



■ **Spectacle « Madame Néandertal »**
• **Dimanche 14 février 2016 à 15h** à la Maison du Parc à Théméricourt

■ **Journée de reconstitution historique gratuite sur le thème de la préhistoire**
• **Dimanche 19 juin 2016**, la Maison du Parc, dans le cadre des Journées nationales de l'archéologie.

Petits et grands pourront découvrir tout au long de la journée la vie des hommes préhistoriques (cuisine, chasse...).

■ **Réservations au 01 34 48 66 00**



LE 14 JUIN, Le Vexin A FÊTÉ SON PARC !

C'est dans le magnifique domaine de Villarceaux que le Parc a fêté son anniversaire au mois de juin dernier. Près de 4000 personnes ont répondu présent à ce rendez-vous convivial et familial. Preuve qu'en 20 ans le Parc a su créer une véritable identité vexinoise.



MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS
10 JANVIER
AU 29 NOVEMBRE :
 Exposition « Vivre au village, hier... et demain ? »

DIMANCHE 8 FÉVRIER :
 Spectacle pour enfants
 « Camille et les maisons magiques » - 78 personnes

JEUDI 19 FÉVRIER :
 Autrefois...
 les matériaux de mon village - 17 enfants et 4 adultes

MERCREDIS 22 ET 29 AVRIL : Atelier création d'un vitrail : 15 enfants et 10 adultes ; Atelier création de maquette de maisons en argile : 22 enfants et 6 adultes

JUILLET AOÛT :
 Ateliers autour du recyclage : 23 enfants et 4 adultes

MARDI 24 FÉVRIER :
 Sur la route de mon village - 10 enfants et 4 adultes

DIMANCHE 5 AVRIL :
 Nuit de la Chouette - 250 participants

DIMANCHE 5 AVRIL :
 Chasse aux œufs de Pâques - 60 enfants, 120 adultes

CYCLE DE CONFÉRENCES

SAMEDI 21 MARS : L'église au cœur du village : architecture et société - 27 participants

DIMANCHE 7 JUIN : Architecture et ruralité - 23 participants

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE : Concours architecture contemporaine - 12 participants

DIMANCHE 4 OCTOBRE : L'éco-hameau de Saint-Cyr-en-Arthies - 40 participants

JOURNÉES D'ANIMATIONS GRAND PUBLIC

DIMANCHE 24 MAI : Fête de la nature - 1200 participants

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE : Jeux anciens - 400 participants

DIMANCHE 4 OCTOBRE : Journée de reconstitution historique - 1700 participants

MAISONS ET MUSÉES À THÈME

DIMANCHE 29 MARS :
 Fête de l'Épouvantail au musée de la Moisson - 951 personnes

11 ET 12 AVRIL : Week-end des Parcs franciliens

23, 25 ET 26 JUIN : Fête des écoles écocitoyennes - 1600 enfants

5 JUILLET :
 Rêve du Vexin à Aventure Land - 60 participants

28 JUIN : Fête du sport - Environ 700 personnes

13 SEPTEMBRE : Fête de la Moisson

GOÛTEZ LE VEXIN

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE :
 Déjeuner au pré - 83 personnes

DIMANCHE 18 OCTOBRE :
 Rallye des producteurs - 70 personnes

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE :

18 SEPTEMBRE : Rencontre autour de Genainville

19 ET 20 SEPTEMBRE : Grisy Code - 4000 visiteurs

26 ET 27 SEPTEMBRE :
 Césars fête la planète
 3000 visiteurs

3 ET 4 OCTOBRE :
 Ferme d'Ecancourt
 8000 visiteurs

CAP VEXIN

le Club des Acteurs du Parc est né !



En 20 ans, le Parc naturel régional du Vexin français s'est constitué un capital immatériel qui contribue à sa force et à sa notoriété. Ce capital est notamment constitué par un grand nombre d'acteurs qui de près ou de loin « apportent » au Parc des éléments forts de sa diversité et de sa richesse.

Membres d'une commission thématique, titulaires de la Marque Parc, actifs dans les réseaux de Cap Tourisme, de la culture, de l'éducation à l'environnement et au territoire, du développement économique ou de l'agriculture... ou tout simplement actifs dans la sphère associative ou partenariale... Par leurs engagements et leur dynamisme, ces acteurs de la vie quotidienne de notre territoire sont plus de 500 !

A l'occasion de cette année des 20 ans, les élus du Parc ont souhaité regrouper dans un mouvement fédérateur l'ensemble de ces partenaires. CAP Vexin, le Club des acteurs du Parc, s'est réuni pour la première fois le 15 octobre dernier et s'est donné des objectifs clairs :

- Faire vivre et partager l'expression d'un sentiment d'appartenance,
- Valoriser les partenariats par l'écoute et l'information,
- Développer une originalité « Parc » propice à la diffusion de ses convictions et à la réussite de ses challenges,
- S'enrichir mutuellement par l'échange d'informations et d'idées
- Peser davantage sur toutes les décisions qui concernent notre territoire en s'appuyant sur un « laboratoire d'idées ».

Pour cette première « conférence des acteurs » plus de 130 personnes visiblement motivées par ces enjeux étaient présentes. A l'issue de deux heures de témoignages et d'échanges fructueux, chacun est reparti avec une certitude : il faudra maintenir ce lien capital entre toutes celles et tous ceux qui font le Parc. Aiment le Parc.

Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280-0112 – Journal tiré à 42 000 exemplaires – **Directeur de la publication** : Marc Giroud – **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin – **Comité de rédaction** : Marc Giroud ; Bruno Caffin ; Catherine Ribes ; Ghislaine Senée – **Rédaction** : P. Anjubault – **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Auriel ; P. Barriot ; L. Bréant ; J.-L. Briot ; S. Chauffour ; P. Gautier ; G. de Goede ; P. Gueit ; G. Lamoise ; M. Lorinè ; C. Przystecki ; V. Rogez-Boubounelle – **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounelle, sous la direction d'Agnès Lanthier – **Création** : Autrement Dit Communication – **Réalisation** : Christophe Moi – **Imprimeur** : Imprimerie Champagnac, sur papier recyclé Coccoon – **Crédit photos** : ©Alizari Images – S. Perera ; D. Bekic ; S. Coguic ; Compagnie Java Rebelle ; ©L. Eliot-Florilèges ; ESAT L a H8traie ; S. Lacaze – Médiation ; Parc naturel régional du Vexin français ; Daniel Gillet et Eva Unruh – ©PNR Vexin français ; G. Paris ; S. Paris ; J. Pesendorfer ; Photos Zoom-Droits réservés ; Seinerger Lab.

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax: 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

 **île de France**


val
d'oïse
le département



Yvelines
Le Département